



# GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE

☎ 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34

[www.cgt-renault.com](http://www.cgt-renault.com) - e.mail [usines@cgt-renault.com](mailto:usines@cgt-renault.com)

Le 14 janvier 2019

## **Le 14 janvier 2019, la CGT rencontre M. Bolloré**

**Au-delà de l'affaire Ghosn, les 29 janvier et 15 février la direction générale doit concéder de réelles AGS pour les salariés Renault**

Une fois par an, chaque organisation syndicale représentative est reçue individuellement par la direction générale. La CGT a profité de cette rencontre pour aborder les sujets du moment. Outre l'affaire Carlos Ghosn, la CGT est intervenue de nouveau sur la nécessaire revalorisation des salaires, le niveau d'activité de nos sites industriels et d'ingénierie, les problématiques du réseau commercial, ou bien encore, les demandes particulières de Renault Sport Racing.

## **1<sup>ère</sup> réunion sur le bilan de la politique salariale le 29 janvier 2019. Et journée de négociation salariale le 15 février prochain**

La CGT a rappelé la baisse des salaires imposée au plus grand nombre malgré l'élévation des qualifications acquises à l'embauche ou à l'expérience.

Elle par ailleurs rappelé que l'article L 2245-15 du code du travail qui impose une **Négociation Annuelle Obligatoire** sur les salaires entre autres, précise qu'elle doit porter sur la répartition de la valeur ajoutée (les richesses créées par les salariés) soit la part qui doit revenir aux salariés.

**Part des salariés qui au fil des ans diminue au profit des actionnaires et des dirigeants de l'entreprise.** A cet égard et contrairement aux années passées, la CGT a demandé que la direction communique le montant et l'évolution de la valeur ajoutée de Renault SAS en France, au niveau du groupe et dans chacun des pays où Renault est implantée. Par ailleurs, **la CGT a réitéré avec force la nécessité d'une réelle AGS pour toutes les catégories professionnelles et qui plus est, dans le contexte actuel.**

La direction nous a informé que la 1<sup>ère</sup> réunion consacrée au bilan 2018 aurait lieu le 29 janvier et la réunion dite de négociation, le 15 février. Soit au lendemain de l'annonce de la prime d'intéressement... qui comme chaque année à vocation à freiner la mobilisation portant sur les AGS.

## **Un front syndical commun pour une AGS substantielle**

Le 8 janvier dernier, la CGT centrale a proposé aux autres syndicats d'interpeller collectivement la direction générale pour obtenir de réelles A.G.S pour toutes les catégories professionnelles, un appel commun à l'action pour le 29 janvier et une pétition commune pour que les salariés soutiennent l'intervention syndicale. Les syndicats CFE-CGC, FO et CFDT ont donné leur accord à une interpellation commune de la direction générale et nous nous en félicitons.

**Pour une réelle AGS, il va falloir que les salariés s'en mêlent, qu'ils se mobilisent fortement et ce, dès la 1<sup>ère</sup> réunion du 29 janvier !**

## **Rupture d'offre moteurs... Sous effectifs et sous investissements !**

Une nouvelle fois, la CGT est intervenue sur les sous effectifs, le sous-investissement et les conséquences pour l'entreprise sur le plan économique et social.

Pour illustrer le propos, la CGT est intervenue sur l'incapacité de Renault à répondre aux nouvelles normes. De fait, Renault n'a plus de Kangoo VP à proposer aux clients et la version low-cost avec moteur essence est soumise au malus écologique de 1 373 € minimum. Pour le Trafic ou le Master, la motorisation n'est toujours pas aboutie à 8 mois de l'échéance de la 2<sup>ème</sup> vague des nouvelles normes.

Résultats : au-delà des normes, les salariés croulent sous les demandes de modification, de remises en cause permanentes des produits. Les chefs de projets ne maîtrisent plus les objectifs et ce sont les salariés qui paient la facture avec une dégradation de leur santé.

Si la direction ne conteste pas le constat de la CGT, elle résume la problématique posée aux seules nouvelles normes imposées et s'affranchit de sa responsabilité dans le sous-effectif et les pertes de savoir-faire et de qualifications...

### **Affaire Carlos Ghosn : Un scandale qui en dit long !**

La CGT a rappelé que toutes les semaines, de nouvelles affaires entachent notre entreprise. Hier encore, le journal patronal les Echos révélait que **Carlos Ghosn aurait aussi touché plus de 7 millions d'euros** de Nissan Mitsubishi BV après s'être fait engagé en tant que salarié au sein de cette structure.

#### **Autant d'affaires qui posent plusieurs questions :**

Au-delà des questions du droit et de la légalité des opérations reprochées à Carlos Ghosn, ce sont des questions morales, de probité, d'éthique qui sont soulevées à la direction. A l'indécence des rémunérations de Carlos Ghosn s'ajoute l'impudeur des sommes révélées dans les affaires relayées par la presse.

- D'un côté, des salariés considérés comme des « *coûts à réduire* » au nom de la performance, de la compétitivité avec l'obligation d'accepter un moins disant social, « *la modération salariale* » pour espérer garder leur activité. Avec des conditions de vie et de travail de plus en plus exécrables couplées à l'explosion de la précarité.
- De l'autre, des dirigeants qui se prêtent à des opérations illégales ou non, mais dont la finalité réside à accaparer toujours plus d'argent. Cette obsession sans fin à accumuler les millions d'€ est incompréhensible pour l'immense majorité de salariés contraints de vivre bien souvent avec le SMIC ou guère plus. Quant à la résidence fiscale de Carlos Ghosn aux Pays Bas pour ne pas s'acquitter de l'impôt, ou tout au moins en totalité, en dit long sur son sens de la solidarité nationale.

Ces affaires révèlent aussi l'absence totale de transparence, de contrôle dans la gestion des entreprises et des structures financières inconnues jusqu'à présent. Cela pose aussi la question du droit de regard et d'intervention des organisations syndicales et de leurs représentants au sein du Conseil d'administration. L'affaire Ghosn a révélé le possible autoritarisme d'un seul homme susceptible de se livrer à n'importe quelle opération sans contre-pouvoir. Le silence assourdissant de la direction à l'encontre des organisations syndicales dans la situation de crise qui nous occupe aujourd'hui est révélatrice de sa conception du syndicalisme, de sa place et son rôle : se soumettre et promouvoir une stratégie d'entreprise quand bien même, elle est hostile aux salariés.

Toutes ces questions prennent d'autant plus d'acuité qu'elles se situent dans un contexte social français où l'absence de démocratie, l'injustice, le fossé entre ceux qui gouvernent et ceux qui subissent n'a jamais été aussi grand. L'autisme des dirigeants à l'égard de la vraie vie des salariés, des conditions sociales qui leur sont imposées relève du mépris à l'égard du plus grand nombre.

**La CGT a renouvelé ainsi sa demande d'une rencontre des organisations syndicales pour aborder en détail ces sujets.**

### **RENAULT SPORT RACING : Se donner les moyens de ses ambitions**

La CGT a fait remarquer l'importance pour RENAULT d'avoir une vitrine de hautes technologies et de marketing, véhiculée par l'image de RENAULT SPORT RACING (ex Renault Formule 1). Mais pour atteindre cet objectif, encore faut-il en avoir les moyens, de bonnes conditions travail et une reconnaissance de la qualification du personnel de cette filiale... **Ce qui n'est pas le cas !** La CGT a demandé une rencontre avec le DRH monde pour aborder sérieusement ces questions... Ce qui a été accepté par la direction générale.

### **Un réseau commercial pénalisé !**

Pour 2018, les résultats financiers de RRG sont a priori catastrophiques ! Et par expérience, ce sont encore les salariés à qui on va demander de se serrer la ceinture ! M. Bolloré dit avoir découvert cette situation.

Les surstocks, non demandés selon lui par la direction générale, expliqueraient en partie la situation financière de RRG. **Mais il se veut rassurant. Il considère qu'il n'y a pas de raison de douter que RRG redevienne à nouveau rentable dans un proche avenir...**

Mais pour l'heure, l'absence de reconnaissance, les salaires a minima, les multiples réorganisations nocives au personnel de RRG ou encore les tarifs prohibitifs imposés aux clients ne semblent pas être un sujet de préoccupation pour la direction générale... !